



LA COMMISSION DE BIEN-ETRE DES GENS DE MER DU PORT DE MARSEILLE

La commission de Bien Etre des marins a été (enfin !) réunie le 1er juin. Pour les associations d'accueil des marins, cette date est à marquer d'une pierre blanche. Qu'est-ce qu'une commission de Bien être ? Depuis quand l'attendons-nous ? À quoi peut-elle servir ? Qu'en attendons-nous ? Cette balise tente de répondre à ces questions.

le Jasmine

L'an dernier, le Jasmine a été abandonné à Port Saint Louis avec neuf marins géorgiens à bord. 13 organisations ont travaillé pendant 2 mois pour prendre en charge les marins et assurer leur rapatriement. Une commission de Bien Etre aurait permis une meilleure coordination et une plus grande efficacité du travail.



Vocabulaire

Qu'est-ce que le bien être ? Le mot anglais "Welfare", qu'on pourrait traduire plus heureusement par "Conditions sociales"

HISTORIQUE

1987 : la convention 163 de l'organisation Internationale du travail sur le bien être des gens de mer.

2002 : 15 ans plus tard, la France la ratifie cette convention.

2007 : la France crée un conseil supérieur au niveau national et des commissions dans une quinzaine de grands ports, dont Marseille.

2010 et 2011 : les commissions sont créées dans de nombreux ports

LE BIEN ETRE AU TRAVAIL OU DANS LA VIE

On parle beaucoup en France du stress au travail, des conditions de travail...

Le secteur maritime a une définition plus large du bien être. Il est le seul à faire l'objet de normes internationales publiques sur la question.

Il constitue une approche qualitative du repos auquel les marins ont droit à l'escale, dépassant la simple approche quantitative (heures minimales de repos): sécurité de la navigation. Il aborde même le thème de la santé spirituelle des marins.

LA COMMISSION ET NOS ATTENTES

Le point le plus important est celui des conditions de financement des foyers. Nous visons 3 tiers : 1/3 d'autofinancement, 1/3 de subventions, et 1/3 de contribution des armateurs qui ne représente actuellement que 10% environ de nos ressources. Il faudra encore plusieurs années pour qu'une redevance soit rendue obligatoire. Mais une étape importante est franchie. Prochaine réunion de la commission en septembre.

NOUVELLES DE MARSEILLE

Avec l'escale du NORVEGIAN EPIC, 5186 passagers et 1360 membres d'équipage, la saison des croisières est bien partie. Nous sommes toujours dans le même local avec une salariée, Martine qui était là l'année dernière et une stagiaire Sabine. Certains samedis, il y a 5 navires en escale et notre foyer paraît bien petit avec 500 marins accueillis dans la journée. Nous sommes tous dans l'attente du futur et grand foyer.



PORT DE BOUC : 04 42 06 42 87
admin-marinspdb@wanadoo.fr

Cette balise
d'information
est envoyée
périodiquement.

Envoyez-nous
des adresses
mail pour
enrichir notre
fichier.

Pour vous
désabonner,
envoyez un
message à
bulletinmarseille
pdb@gmail.com